



Charte nationale du réseau des CPIE

Adoptée lors du Congrès 2015 de l'Union nationale des CPIE

Les CPIE sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable.

L'ensemble des associations réunies dans une Union nationale qui gère le label CPIE, définit les grandes orientations du mouvement et accompagne les CPIE regroupés dans des unions régionales, constitue un réseau cohérent, présent sur l'ensemble du territoire national.

Avec ses bénévoles et ses équipes salariées, ce réseau est en adaptation permanente pour répondre aux enjeux de la société et anticiper ses évolutions.

↳ L'action des CPIE est guidée depuis leur origine par les mêmes valeurs :

Une approche humaniste de l'environnement

➤ Elle vise à l'épanouissement de l'homme dans la complexité de son milieu de vie

La promotion de la citoyenneté

➤ Elle a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts

Le respect de la démarche scientifique

➤ Elle se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues

Créés dans les années 1970 pour sensibiliser les Français et en particulier les jeunes aux enjeux de la nécessaire préservation de notre environnement dont la dégradation rapide commençait à devenir inquiétante, les CPIE ont touché, éduqué, en l'espace de 40 ans, des millions de jeunes et de citoyens et ont ainsi largement participé à la conscientisation des enjeux environnementaux par la population française.

Pour autant, face aux urgences environnementales de plus en plus nombreuses et de plus en plus évidentes (le changement climatique et sa cause anthropique, la dégradation vertigineuse de la biodiversité sur quasiment tous les territoires, la disparition rapide de sols agricoles et naturels, le développement des pollutions de toute nature, le gaspillage partout dans le monde de la ressource en eau, de la ressource alimentaire, ...),
l'heure n'est plus à la simple prise de conscience mais à l'action.

Les CPIE croient que l'humanité est capable de relever ces défis et que la société possède en elle-même les ressorts pour se métamorphoser et aller, à travers plus d'équité et de solidarité et par une mobilisation du plus grand nombre, vers les changements de comportements nécessaires de l'ensemble de la population dans une vision à long terme.

Or, en ce début de XXIème siècle, la démocratie représentative ne permet pas suffisamment la participation de tous à la cité. Par ailleurs, les normes environnementales et la réglementation unilatérale ont montré leurs limites à réduire seules l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

Les CPIE, forts de leur imprégnation par l'éducation populaire et les valeurs liées à la promotion de la citoyenneté, mais aussi conscients de l'évolution de notre société vers des individus qui souhaitent décider davantage de leur propre sort et de l'avenir de leurs enfants, pensent que la société civile peut, par ses initiatives et sa contribution au bien commun, améliorer la qualité démocratique et apporter plus de légitimité à la démocratie représentative.

Les CPIE entendent donc se positionner comme **artisans du changement environnemental** et, pour cela, prolonger leurs actions d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires vers un développement durable par des actions, chaque fois que cela sera possible, de **renforcement du pouvoir d'agir des citoyens**, avec comme objectifs :

➤ Elargir l'espace du politique, afin de lutter contre la montée de la défiance, le sentiment d'impuissance devant les problématiques environnementales ; de se mobiliser pour la prise en compte des enjeux au-delà des populations les plus favorisées

➤ Retisser les liens sociaux afin de lutter contre l'individualisme, les replis communautaires de toutes sortes et les cloisonnements divers

➤ Dépasser la simple participation citoyenne pour aller vers une responsabilisation plus forte

Ainsi, chaque CPIE, ancré sur son territoire, agit avec les gens et les acteurs qui l'habitent et, en prenant appui sur leurs envies, leurs besoins, leurs savoirs et savoir-faire et en apportant sa connaissance du territoire, son expertise, sa pédagogie et son expérience de la mise en relation et de la co-construction, les accompagne pour élaborer et mettre en œuvre des solutions territoriales innovantes. En favorisant par ailleurs la rencontre avec les élus et les institutions, chaque CPIE et chacun dans son CPIE devient alors un véritable militant du dialogue territorial pour le changement environnemental.

Cette charte engage, dans son esprit, dans ses valeurs, dans ses objectifs et ses modalités d'action, tous les CPIE, les unions régionales et l'Union nationale des CPIE.

